

Enseignement professionnel

		Classe	00DE		01DE		02DE	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
	CO - Travailler des pièces métalliques simples selon des données techniques 1	TPMET1 *	3					
	CO - Assembler des pièces simples en tôle selon des données techniques 1	TPSOU1 *	3					
	CO - Revêtir des pièces métalliques simples selon des données techniques 1	TPPE1 *	3					
	FO - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 1	FORDE1		X				
CONSI Confectionner et revêtir des produits métalliques simples	CO - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques simples 2	CARED2		8				
	FO - Travailler des produits simples en tôle selon des données techniques 2	TPTOL2 *		11				
	CO - Travailler des produits métalliques simples selon des données techniques 2	TPMET2 *		3				
	CO - Assembler des produits simples en tôle selon des données techniques 2	TPSOU2 *		3				
	CO - Revêtir des produits métalliques simples selon des données techniques 2	TPPE2 *		3				
	FO - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 2	FORDE2			X			
FAPAC Fabrication de pièces en acier	CO - Calculer, représenter et documenter des pièces métalliques complexes 3	CRDDE3			14			
	FO - Fabrication de pièces en acier	TPTOL3 *			6			
	CO - Assemblage de pièces en acier	TPSOU3 *			6			
	FO - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 3	FORDE3				X		
FAPAA Fabrication de pièces assemblées en acier	CO - Calculer, représenter et documenter des produits métalliques complexes 4	CRDDE4				14		
	FO - Fabrication de pièces assemblées en acier	TPTOL4 *				6		
	CO - Assemblage de pièces assemblées en acier	TPSOU4 *				6		
	FO - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 4	FORDE4					X	
FAPCA Fabrication de pièces de carrosserie	CO - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en acier 5	CRDDE5					14	
	FO - Fabrication de pièces de carrosserie en acier	TPTOL5 *					9	
	CO - Assemblage de pièces de carrosserie en acier	TPSOU5 *					3	
	FO - Mettre en oeuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 5	FORDE5						X
FARCA Fabrication et redressement de pièces de carrosserie	CO - Calculer, représenter et documenter des pièces de carrosserie en matériaux divers 6	CRDDE6						14
	FO - Fabrication et réparation de pièces de carrosserie en matériaux divers	TPTOL6 *						9
	CO - Fabrication et assemblage de pièces de carrosserie en matériaux divers	TPSOU6 *						3

Enseignement professionnel		Classe	00DE		01DE		02DE		
		Semestre	1	2	3	4	5	6	
		Nb. semaines	18	18	18	18	18	18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
	FO - Mettre en œuvre des pièces et éléments composés de véhicules selon commande 6	FORDE6							X
PROST Projet intégré et stage(s)	PI - Projet intégré	PROIN			X				X
Total Enseignement professionnel			28	28	26	26	26	26	
Total des cours de base			30	30	32	32	32	32	
Cours optionnels (min / max)			0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	0 / 4	

Remarques

FRANC1	ou ALLEM1 au choix
FRANC2	ou ALLEM2 au choix
FRANC3	ou ALLEM3 au choix
FRANC4	ou ALLEM4 au choix
COECM-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL1, TPMET1, TPSOU1, TPPEI1 à raison de 1 leçon par module.
COPRM-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL2, TPMET2, TPSOU2, TPPEI2 à raison de 1 leçon par module.
FACDE3-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL3 et TPSOU3 à raison de 2 leçons par module.
FACDE4-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL4 et TPSOU4 à raison de 2 leçons par module.
FACDE5-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL5 et TPSOU5 à raison de respectivement 3 et 1 leçons par module.
FACDE6-F	les 4 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPTOL6 et TPSOU6 à raison de respectivement 3 et 1 leçons par module.
TPTOL1	11 leçons en atelier tôlerie, dont 2 leçons en salle d'instruction
TPMET1	3 leçons en atelier métal, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPSOU1	3 leçons en atelier équipé pour soudage, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPEI1	3 leçons en atelier de peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction.
TPTOL2	11 leçons en atelier tôlerie, dont 2 leçons en salle d'instruction
TPMET2	3 leçons en atelier métal, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPSOU2	3 leçons en atelier équipé pour soudage, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPEI2	3 leçons en atelier de peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPTOL3	6 leçons en atelier tôlerie, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPSOU3	6 leçons en atelier équipé pour soudage (3 leçons électro et 3 leçons autogène), dont 1 leçon en salle d'instruction
TPTOL4	6 leçons en atelier tôlerie, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPSOU4	6 leçons en atelier équipé pour soudage (3 leçons électro et 3 leçons autogène), dont 1 leçon en salle d'instruction
TPTOL5	9 leçons en atelier tôlerie, dont 2 leçons en salle d'instruction
TPSOU5	3 leçons en atelier équipé pour soudage électro, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPTOL6	9 leçons en atelier tôlerie, dont 2 leçons en salle d'instruction
TPSOU6	3 leçons en atelier équipé pour soudage électro, dont 1 leçon en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de carrossier (CA), de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe 00CE - métiers de la carrosserie.

La formation est organisée par périodes.

En classe de 00DE: au rythme de 5 semaines à l'école et 1 semaine en organisme de formation.

En classe de 01DE/02DE: au rythme de 4 x 3 semaines à l'école et 24 semaines en organisme de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.